

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Mensuel d'information - Novembre 2009 - n° 125



Débat du mois :

« Nouvelle donne de l'entreprise et des entrepreneurs africains »



enda europe

Éditorial

Partira, partira pas ?

Telle est la question que se posent les Guinéens et toutes les chancelleries, après que Moussa Dadis Camara, le capitaine qui a pris le pouvoir à Conakry, ait répondu au sous-secrétaire d'État américain : « Pour qui me prenez-vous ? Vous croyez que je vais partir comme ça ? »

Jeune Afrique¹ qui rapporte ce propos ne nous dit pas ce que fut la réponse de l'Américain. Mais nous pouvons imaginer ce qu'il aurait pu lui rétorquer :

- Qu'il a pris l'engagement solennel devant le peuple de Guinée et devant l'opinion internationale, au nom du Conseil National pour la Démocratie et le Développement, le CNDD, que des élections présidentielles libres et sincères seraient organisées en janvier 2009 et qu'il ne serait pas lui-même candidat.
- Qu'il n'a pas respecté les termes de la plate-forme qu'il a signée avec le collectif des « Forces vives » qui, sous la présidence de l'archevêque de Conakry, avait préparé la « transition » après la mort du président Lansana Conté survenue le 22 décembre 2008. Il a confisqué tous les pouvoirs et les a rapatriés dans le camp militaire de Alpha-Yaya-Diallo où il s'est retranché, y compris le Trésor et la Banque centrale, et il s'est entouré de milices à sa solde.
- Que le 28 septembre 2009, il a fait tirer ou laissé tirer sur une foule sans armes, rassemblée dans un stade pour lui rappeler son engagement de ne pas se présenter aux élections présidentielles et que le bilan de 157 morts lui a enlevé toute légitimité à poursuivre la tâche que le collectif des Forces vives avait accepté de lui confier.

Depuis son « non » historique à la France en 1958, sous le pouvoir personnel, puis dictatorial de Sekou Touré, la Guinée s'est enfoncée dans un système « socialiste » qui a démoli toutes ses institutions, qui a ruiné son économie, fait fuir ses élites. Lansana

Conté qui lui a succédé en 1984 n'a pas su ou pas pu redresser le pays. Comment un pays sort-t-il de cinquante ans de dictature « socialiste » ?

Tel est le défi auquel se sont attelés les Guinéens. Sydia Touré avait commencé à le relever lorsqu'il fut premier ministre de 1996 à 1999. Il avait redressé la situation économique, financière et administrative du pays, rendu l'eau et l'électricité à Conakry. L'Union des forces républicaines qu'il préside depuis le 20 mai 2000, l'Union des Forces démocratiques de Guinée présidée par l'ancien premier ministre (2004-2006) Cellou Dialen, ont pris le relais avec les représentants de la société civile, associations, syndicats, églises... En dépit des efforts déployés par le président Compaoré, arbitre désigné par l'Union africaine, le collectif des « Forces vives » avait, du moins jusqu'au 11 novembre, refusé tout compromis et toute solution de partage du pouvoir avec le CNDD. Ce qu'il exige, c'est le départ du capitaine qui a confisqué le pouvoir à leur nez et à leur barbe et fait tirer sur ses concitoyens.

Ce défi est également relevé par les grandes chancelleries européennes et américaine, par toutes les institutions internationales, et à quelques exceptions près, par les Chefs d'État africains, très inquiets de voir s'installer un pouvoir « voyou » non loin de chez eux. Il l'est aussi par les institutions régionales.

Tout ceci nous incite à espérer qu'il n'y a pas de fatalité et que la Guinée, ce pays dont chacun sait qu'il est potentiellement un des plus riches d'Afrique, n'est pas condamnée à la dérégulation de la dictature et du pouvoir personnel. Des Guinéens et des Africains s'y emploient activement. ■

La CADE

1) N° 2547 du 1° novembre 2009

Cycle II : « La libération de la capacité d'entreprendre en Afrique »

I. « Nouvelle donne de l'entreprise et des entrepreneurs africains »

Cette première rencontre-débat du cycle « La libération de la capacité d'entreprendre en Afrique » présentera « l'entreprise » en Afrique, ses diverses facettes, ses défis. Elle sera animée par **Roland Portella**, directeur de *Central Business Leader* et administrateur de la CADE. Interviendront successivement **Xavier de Franssu**, vice-président de la CADE, président fondateur du GIPA (Groupement interprofessionnel pour l'automobile) en Côte d'Ivoire, **Gilles Béville**, responsable du soutien aux PME africaines à la Direction générale de la mondialisation, des partenariats et du développement au Minis-



© CADE

tère des affaires étrangères et européennes, **Thierry Chambolle**, président d'AGIRabcd, président de la commission PME au Haut commissariat à la coopération internationale (HCCI en 2007), **Yves Ekoué Amaïzo**, consultant international, directeur de *Afrology* et **Bocar Bakaga**, directeur de *African Food Industries*.

ère des affaires étrangères et européennes, **Thierry Chambolle**, président d'AGIRabcd, président de la commission PME au Haut commissariat à la coopération internationale (HCCI en 2007), **Yves Ekoué Amaïzo**, consultant international, directeur de *Afrology* et **Bocar Bakaga**, directeur de *African Food Industries*.

Introduction

En ouvrant la séance, Jean-Loïc Baudet, Président de la Cade, présente les raisons de l'organisation d'un cycle de rencontres débats sur l'entreprise.

Il a constaté qu'en ce moment, une multitude d'initiatives sont prises par différents organismes, tant en Europe qu'en Afrique, sur la thématique de l'entreprise.

Au-delà de l'intérêt sur cette question qui est d'actualité, existe donc un dynamisme dont il faut saisir les réalités.

Avant de donner la parole au premier intervenant, R. Portella imagine une femme entrepreneur qui réalise un chiffre d'affaires de 20 millions d'€ dans la sous-traitance pétrolière. Cette entreprise qui développe de très bonnes compétences et un bon « business model », à telle enseigne que des partenaires étrangers sollicitent souvent cette entreprise pour réaliser des affaires localement. Est-ce que ce modèle existe et peut exister actuellement en Afrique ?

Quoi de neuf depuis une enquête PME/PMI de 1997

Xavier de Franssu présente le rapport sur les PME/PMI africaines que la CADE a réalisé en 1996/7 et qui fit l'objet d'une rencontre débat le 21 janvier 1997 (cf *La Lettre* n° 8).

Ce rapport était issu d'une enquête menée sur le terrain en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Cameroun, avec le soutien du Comité français de solidarité internationale (CFSI).

L'objectif visé était de mieux faire connaître la place et le rôle des PME/PMI africaines. Des investigations avaient été menées auprès des bailleurs de fonds telles que la Caisse Centrale de Coopération Economique (devenue l'AFD), la Banque mondiale, des organismes professionnels locaux d'appui aux entreprises.

D'une manière générale, ce rapport constatait :



Xavier de Franssu © CADE

- une prépondérance des grandes entreprises notamment étrangères
- un grand nombre de petits artisans commerçants locaux, n'intéressant pas les banques ;
- des PME sans réelle visibilité, faute de moyens et de stratégie clairement définie ;
- une forte présence des Libano-Syriens dans les PME, (à titre d'exemple 40 % des entreprises industrielles appartenaient aux Libanais en Côte d'Ivoire) ;

- que la moitié des PME ne communiquaient ni le montant de leur capital, ni leur chiffre d'affaires, d'où la difficulté à évaluer leur place par rapport aux autres secteurs.

Les résultats au niveau des Etats étaient les suivants :

- au Burkina : le secteur intermédiaire des PME/PMI apparaissait faible à côté de la pépinière de petites ou micro entreprises formelles ou non. Le tissu industriel étant très faible, il y avait très peu d'échanges intra industriels;
- au Cameroun : le Centre de recherche et d'études en économie et sondage (CRETES) disposait d'un fichier de 2.800 entreprises et réalisait régulièrement un bilan de l'activité des PME. 67 % d'entre elles étaient détenues à 100 % par des intérêts camerounais. Le chiffre d'affaires moyen annuel des PME était de 110 millions, avec de grandes disparités. Certaines PMI réalisaient un chiffre d'affaires avoisinant les 500 millions de F CFA, voire plus.

Une entreprise sur deux avait recours aux tontines lors de sa création, ce qui n'excluait pas que la même entreprise puisse avoir recours à d'autres sources de financements.

- En Côte d'Ivoire : le secteur privé regroupait 8.000 entreprises dont seulement 20 % avec capitaux ivoiriens. La majorité de ces entreprises

était détenue par des intérêts étrangers : français en premier lieu, libano-syriens et autres nationalités mais seules 2.400 étaient en règle avec le fisc. Les PME/PMI représentaient 30 à 35 % des entreprises privées ; elles constituaient 17 % de la valeur ajoutée et 16 % des emplois. Les Libano-Syriens sont devenus majoritaires dans toutes les catégories.

Forts de ces constats, on pouvait s'interroger :

- les PME dont l'actionariat et le management étaient contrôlés à 100 % par des Africains, obéissaient-elles à une rationalité interne ou externe ?
- comment la hiérarchie managériale conciliait-elle la culture d'entreprise avec la culture ou les cultures africaines ?
- ces PME africaines avaient-elles comme finalité une création et une accumulation de richesses orientées vers une croissance économique locale ou pour tirer des profits réinvestis à l'étranger ?

L'enquête a permis de distinguer 4 catégories d'entrepreneurs :

- 1) Selon les pays, certaines ethnies avaient toujours eu une tradition séculaire dans le commerce, c'est la première catégorie. Les Mauritaniens en Afrique de l'Ouest, les Bamiléké au Cameroun, les Haoussas au Niger et au Nigeria, les Soninkés et les Dioulas au Mali. Ces opérateurs étaient déjà présents dans le secteur de la commercialisation et de la distribution, après le transfert des comptoirs de brousse des grandes compagnies.
- 2) Une deuxième catégorie d'entrepreneurs était constituée d'anciens fonctionnaires ou d'anciens salariés d'entreprises publiques.
- 3) La troisième catégorie était des porteurs et créateurs de micro projets souvent issus du secteur informel.

Dans ces trois premières catégories, on retrouvait les entrepreneurs qui avaient une tradition d'activités commerciales mais qui n'avaient pas souvent le « réflexe industriel », à savoir passer au stade de fabrication des produits et leur transformation en produits durables.

- 4) La quatrième catégorie était constituée d'entrepreneurs qui maîtrisaient parfaitement les outils de gestion et du management. Issus le plus souvent des grandes écoles occidenta-

les, ils étaient aptes à reprendre des entreprises existantes ou à en créer de nouvelles.

Des recommandations découlaient de toutes ces observations :

- la mission clé des établissements financiers, devrait être de mieux accompagner et conseiller les projets d'entreprise aussi bien dans les phases de création que dans leurs développements, à l'instar du CEPME (Crédit d'Équipement des Petites et Moyennes Entreprises) ou des SDR (Société de Développement Régional) en France;
- tout en réfléchissant sur les moyens et les modalités de mise en place de systèmes de garantie mutualiste, il fallait harmoniser les politiques industrielles au niveau régional ou sous régional, (ce que souhaitent les jeunes entrepreneurs) afin de permettre aux PME d'élargir leur marché et avec l'appui des Etats pour les exportations.

En conclusion, le rapport dresse quelques constats :

- les PME/PMI ont longtemps été mal connues par suite du flou de leurs définitions, de l'insuffisance d'informations à leur sujet ;
- l'environnement (service bancaires, fiscalité, infrastructures de communication) leur étaient rarement favorables ;
- les organismes et les programmes d'aide et d'appui aux PME étaient multiples et divers, ce qui ne contribuait ni à la transparence, ni à l'efficacité.

Les PME/PMI ne constituent pas aujourd'hui, certes, l'unique moteur de la croissance en Afrique, mais elles ont prouvé et le prouvent encore qu'elles en sont le « moteur essentiel », permettant l'élargissement et le renforcement d'une société civile émergente, africaine, qui tend à équilibrer les forces face au pouvoir.

R. Portella confirme qu'il y a un manque de visibilité et de communication de la part des entreprises car elles veulent éviter les pressions, notamment fiscales, qui en résulteraient.

Les banques trouvent les projets des entrepreneurs insuffisamment banca-

bles en raison du manque de modélisation de leurs « business, » même s'ils maîtrisent leurs outils de production.

Les PME, le chaînon manquant

Gilles Béville a travaillé dans l'accompagnement et l'information donnée aux entreprises en Afrique. Celles-ci se trouvent actuellement dans un environnement international favorable au moins en ce qui concerne l'engagement. Des organismes comme la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement) insistent sur la nécessité de renforcer la capacité productive des Etats.



Gilles Béville © CADE

Comme facteur du développement d'un tissu entrepreneurial, la démographie est importante. Il y a actuellement un début de transition avec un dividende démographique qui peut être une opportunité mais aussi un facteur bloquant de développement si la population active n'est pas absorbée par le marché du travail. Or, on constate :

graphie est importante. Il y a actuellement un début de transition avec un dividende démographique qui peut être une opportunité mais aussi un facteur bloquant de développement si la population active n'est pas absorbée par le marché du travail. Or, on constate :

- une croissance rapide de la jeunesse (63 % moins de 25 ans, soit 540 Millions en 2010);
- une augmentation de plus de 50 % des arrivées sur le marché du travail en 20 ans (17,5 M / an en 2010, 27 M en 2030);
- de 2010 à 2050, la population active devrait être multipliée par 2, voire par 3 dans 41 sur les 48 pays de l'Afrique subsaharienne.

Le marché de l'emploi s'analyse par :

- une difficulté des jeunes et des femmes à s'insérer;
- une prépondérance de l'agriculture et des agricultures familiales dans l'emploi (population agricole = 60 %, qui absorbe entre 50 et 60 % de la population active);
- un faible dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire d'où la création d'activités dans le secteur informel (70 à 90 % de l'emploi non agricole).

La PME est le fameux chaînon manquant, entre les grandes entreprises et le secteur informel hypertrophié, mais celui-ci représente 80 % des créations d'emploi, 50 / 60 % du PIB, en moyenne en Afrique subsaharienne.

Des politiques attractives permettaient sa formalisation.

Il existe encore des contraintes au développement de l'entreprise que sont le manque d'Etat de droit dans certains pays, l'environnement monétaire tel que l'arrimage du Franc CFA à l'euro, qui est peut être un facteur bloquant, ainsi que les infrastructures insuffisantes.

Dans l'accompagnement, les services financiers comme la micro finance se sont développés, il faut mettre l'accent sur la méso finance qui correspond aux financements des entreprises moyennes, se situant entre le haut des financements en micro et le bas des financements bancaires. Ce secteur constitue actuellement un vide, il faut trouver des programmes et des produits de méso finance que ce soit en fonds de roulement ou pour les investissements.

Certes l'entreprise a besoin de liquidités mais les services non financiers sont aussi importants, voire plus, que les services financiers. L'information bien ciblée est capitale pour gagner de la productivité. Ce sont les services de formation, information, conseil, transferts de technologies, d'aide à la structuration de partenariats et groupements interentreprises qui manquent le plus.

Malgré ces contraintes, il faut voir des outils qui ont marché, c'est le cas du compagnonnage industriel. Il s'agit de la constitution de couples d'entreprises du Nord et du Sud, avec une méthodologie précise, étude et diagnostic d'un plan de faisabilité, qui crée des partenariats techniques, financiers, de réalisation d'exportations.

Ces partenariats peuvent déboucher sur une co-entreprise, ce qui est le cas de 45 % des projets.

Le Ministère des affaires étrangères et européennes a mis en place un programme sur 10 ans, de 1995 à 2005. Ce programme portait sur 250 projets, un investissement de 630.000 € et le montant total effectif des projets a été de 6 millions d'€, soit un levier financier de 1 à 10.

G. Béville donne deux exemples d'outils d'accompagnement sur lesquels il a travaillé en tant que coopérant à

Madagascar :

↳ Le **CITE** (Centre d'Information Technique et Economique) a été pendant 15 ans au service des TPE (très petites entreprises). Il apportait une formation « sur mesure », pour artisans et micro entrepreneurs, l'appui - conseil pouvant aller jusqu'au diagnostic, à l'expertise, à l'animation de filières et l'aide à la création de réseaux.

↳ L'**AAFEX** (Association Afrique agro Export) regroupe des entrepreneurs de l'agro-alimentaire pour les aider à atteindre certains marchés à l'exportation ou à améliorer leur démarche « qualité », notamment phytosanitaire.

En conclusion, il apparaît que les politiques d'aide et de coopération doivent être mieux axées sur le soutien aux entreprises et qu'il faut une approche territoriale de ces politiques pour une prise en compte globale de l'entreprise avec son environnement.

En guise de transition, R. Portella insiste sur la nécessité de réfléchir à la culture d'entreprise dont les modes d'organisation occidentaux ne sont peut être pas compatibles avec la culture africaine et de lutter contre l'isolement de l'entrepreneur par les réseaux qui apportent plus de punch et entraînent plus d'initiatives.

Faiblesse de l'aide aux PME africaines



Thierry Chambolle © CADE

Thierry Chambolle, qui présidait au HCCI une commission économique sur les PME en Afrique, explique que l'étude a débuté sous l'angle de l'observation de la responsabilité sociale des entreprises du Nord dans leurs actions dans les pays du Sud. La commission exhortait ces entreprises à externaliser un certain nombre de leurs fonctions, pour permettre la création d'un tissu de PME de sous-traitance au Sud. De 2005 à 2008, elle a analysé, avec des élèves de l'Institut supérieur des techniques d'outre-mer (ISTOM), les structures d'appui aux PME africaines, dans 9 pays de l'Afrique sub saharienne.

Deux problèmes sont apparus :

- la difficulté d'avoir des statistiques

fiables pour analyser le tissu des PME ;

- la légitimité ou pas du secteur informel a fait l'objet d'un vif débat, car la coopération officielle ne s'adressait qu'au secteur formel, alors que dans certains Etats l'informel était prépondérant et souvent concurrentiel.

Le rapport portait sur 3 points :

- les marchés : un programme de regroupement des zones de marchés a été élaboré ;
- l'environnement des affaires : en l'absence de structures patronales fortes, le secteur privé était objet de prédation de la part des représentants du secteur public ; il fallait en outre arrimer le F CFA à un panier de devises et pas seulement à l'euro ;
- les appuis financiers et non financiers : la méso finance devait être plus développée, ainsi que les systèmes de garanties aux financements ; les appuis techniques et de formation des différents organismes français devaient être plus poussés, à l'instar de la coopération néerlandaise qui est beaucoup plus efficace et qui allie mieux coopération et commerce, alors que la France a un débat plus idéologique de séparation entre aide et commerce.

Heurs et malheurs des entreprises africaines

Yves Ekoué Amaïzo rappelle que pendant longtemps les Etats africains ne se préoccupaient pas du développement local des entreprises car il y avait une gestion patrimoniale des gouvernants africains. La dynamique était la captation de richesses plutôt que la création de richesses, entraînant aussi une fuite des capitaux. Tout cela était défavorable à l'entreprise.

Mais récemment est apparue une évolution du savoir sur « comment créer la richesse ». Elle a été prônée par des intellectuels et des chefs d'entreprises qui interviennent comme conseil auprès des gouvernants africains pour qu'ils puissent mettre en place des outils de promotion de l'entreprise.

Y. E. Amaïzo confirme que des femmes entrepreneurs dans la sous-traitance pétrolière existent mais que cela reste marginal, pour répondre au propos imaginaire lancé par R. Portella en début de séance.

Les problématiques des entrepreneurs,

aujourd'hui, sont plus liées à la pérennisation de leurs entreprises qu'à la création, du fait de contraintes extérieures à l'entreprise.

Certaines faiblesses des infrastructures, telles que les coupures d'électricité qui font perdre aux entrepreneurs 15 à 20 % de leurs chiffres d'affaires, l'absence de crédits et les ponctions opérées par les Etats et les services publics pénalisent les entreprises du secteur privé. Les coûts d'achat et de transactions sont donc excessifs pour les entrepreneurs, tandis que l'incidence des liens sociaux sur la gestion d'entreprise est souvent négative.

Parmi les insuffisances qui viennent du chef de l'entrepreneur, on peut noter :

- la recherche trop excessive de visibilité sociale, car il délaisse l'effort pour la performance de son outil de production ;
- la recherche de rentabilité sur une opération phare quitte à ce qu'elle se démultiplie, au lieu de la rentabilité de l'entreprise d'une manière globale.

Alors qu'en Occident on rencontre une crise de surproduction, en Afrique c'est une crise de production, il faut donc une approche stratégique et systémique de la question. Dans la culture et la gestion d'entreprise, il faudrait avoir une approche de l'« actionnariat », différenciée en fonction des circonstances locales, et non pas rechercher le seul profit au sens occidental.

Une réflexion doit être menée sur l'éthique sociale, sur la socialisation de l'outil de production, mais avec des garde-fous personnels, car certains entrepreneurs qui réussissent se lancent dans des structures patronales et politiques, diversifiées, qui peuvent par la suite les desservir.

Les asymétries de marchés dont profitent certains entrepreneurs les dissua-

dent de faire des efforts de production, il faut donc qu'ils modifient leurs mentalités.

La formule « dons contre dons », notamment avec la Chine, n'incite pas à la performance des entrepreneurs. Ce qu'il faut, c'est créer de la solidarité contractuelle qui apporte de la compétence réciproque. L'entrepreneur doit culturellement apprendre à penser à conjuguer l'entité entreprise en « Nous », et non à conjuguer son entreprise en « Je », c'est-à-dire ramenée à sa propre personne.

Face aux différents accords de partenariats et traités internationaux économiques, les entrepreneurs sont perdus. Ils ne se sentent pas pris en compte.

L'une des solutions pour les soutenir serait que se créent des banques de diasporas africaines qui se focaliseraient sur des investissements à long terme et pas seulement sur la consommation.

Le succès de la pâte d'arachide

Bocar Bakaga rend d'abord hommage à sa mère qui lui a donné le goût d'entreprendre au Cameroun, notamment dans l'agro alimentaire. Elle avait une petite fabrique de glaces et organisait un circuit de vente à la sortie des écoles. Il décida d'aider sa mère à améliorer ses fabrications de yaourts, au niveau congélation et emballage.

Il y a 10 ans, il a observé le marché de la pâte d'arachide et s'est décidé de se lancer en fournissant un boutiquier. Il a pu ainsi commercialiser du beurre d'arachide, en l'emballant dans des emballages de récupération.

Ce sont les financements par tontines familiales qui lui ont permis de débiter cette activité, le prêt bancaire étant illusoire pour cette catégorie d'entrepreneurs. Puis il a obtenu quelques petits prêts d'organismes qui réalisaient quelques investissements.

Malheureusement le manque d'information ne lui a pas permis de savoir à temps qu'une sécheresse pointait, qui mit la culture d'arachide en sous production, entraînant rareté de la matière première et l'augmentation de son

prix. Il lui a été impossible de faire face.

Lorsque B. Bokaga vient en France il y a 5 ans, il cible la communauté africaine qui consomme des mets faits à base de pâte d'arachide, en particulier celle des foyers d'immigrés, qui représente une masse économique importante. Il reprend alors les outils mécaniques qu'il utilisait au Cameroun, améliore le système de production et acquiert des machines plus perfectionnées afin de faire face aux commandes.

En 2008, le chiffre d'affaires de son entreprise a augmenté de 40 %, mais 2 ans auparavant face à des difficultés dues à la croissance de l'activité et l'insuffisance des capitaux, l'entreprise était en situation critique. Il a pu néanmoins trouver des accords avec ses fournisseurs dont certains

ont même participé à une augmentation de capital de l'entreprise.

Selon lui l'entrepreneur africain aujourd'hui est dans la mondialisation et il faut lui faire confiance, d'autant plus que le niveau d'instruction augmente.

Son produit, le « TicaDégué », est le symbole des difficultés en Afrique puisque d'autres, non africains, arrivent à faire des dizaines de millions de chiffre d'affaires en se procurant à prix réduit de l'arachide hors d'Afrique et en vendant la pâte aux Africains.

Il considère que son produit doit être une réappropriation symbolique par les Africains de ce qu'ils consomment. C'est la raison pour laquelle il compte en faire un instrument de développement, au Mali, par un transfert de savoir-faire en techniques de stockage et de respect de normes et la mise en

place d'un réseau de coopératives de femmes pour la culture et la récolte de l'arachide.

Contact :

AFI France
ZA du Chenet
54, rue du Chenet
91490 Milly la Forêt,
France



Yves Ekoué Amaïzo © CADE



Bocar Bokaga © CADE



D é b a t

Entraide et TVA

- *Quels sont les points positifs en Afrique, car la vision donnée par les intervenants ne semble pas très positive ?*
- *Une femme, chef d'entreprise au Sénégal, pose la problématique de la TVA, copiée à l'occidentale, n'incitant pas les entreprises informelles à se formaliser alors qu'elles concurrencent parfois les entreprises formelles !*
- *Quel est l'impact du rapatriement des capitaux investis en Afrique sur le développement des PME ?*

Y. E. Amaïzo : Il existe selon lui une entraide d'entrepreneurs africains qui émergent et constituent des groupes de pression à l'encontre des gouvernants, mais ces groupes ne sont pas encore institutionnalisés ni reconnus officiellement.

La nouvelle diaspora africaine cherche à réorienter ses transferts d'argent de la consommation vers l'investissement, et des fonds commencent à rentrer dans le capital des entreprises africaines.

En dehors de la TVA, c'est tout le système fiscal qu'il faut revoir car il est basé sur la ponction. Il ne favorise pas les entreprises de transformation qui sont les plus taxées, la TVA étant comme en France un impôt injuste. L'Etat ne créant pas d'emploi il faudrait que l'on trouve une incitation pour les entreprises qui en créent.

Il assure que les Etats ne réalisent pas suffisamment d'infrastructures, même quand ils en ont les ressources, d'où la nécessité de renforcer la responsabilité sociale des entreprises qui peuvent les réaliser. 70 % des capitaux en Afrique quittent le territoire, y compris l'argent octroyé par les bailleurs de fonds, qui repart dans des paradis fiscaux.

B. Bakaga : Il estime que les impôts se doivent d'exister car ce sont des ressources indispensables aux Etats qui doivent créer des infrastructures sociales et de développement tels que les hôpitaux et les routes.



Les PME africaines face aux entreprises étrangères

- *Que va devenir la PME africaine dans un contexte où dans certains pays comme la Côte d'Ivoire 40 à 45 % des entreprises et du parc immobilier appartiennent aux communautés étrangères ?*

Y. E. Amaïzo : Les gouvernants africains sont faibles par rapport aux communautés étrangères, ce qui ne facilite pas le développement des PME locales.

L'une des solutions serait de subventionner des PME africaines de croissance qui peuvent faire du profit, sinon elles disparaîtront. Par exemple en Zambie 25 % des œufs sont fournis par des Chinois, ce qui crée des tensions pouvant aller jusqu'au racisme.

B. Bakaga : Les investissements réalisés par les étrangers ne sont pas condamnables tant qu'ils créent de l'émulation, du transfert de savoir, qui incitent les entreprises locales à acquérir de la compétence.

Franc CFA et partenariat

- *Doit-on craindre une dévaluation du Franc CFA ?*
- *Le développement des entreprises passe trop par les Etats qui concluent des contrats léonins avec les entreprises étrangères, notamment en matière de gisements miniers !*
- *Pourquoi n'existe-t-il pas de plates formes d'initiatives dans lesquels des prêts d'honneur pour les fonds propres des entreprises pourraient être octroyés ?*

Y. E. Amaïzo : Une dévaluation est improbable à court terme puisque le F CFA est arrimé à l'euro. Le fonds monétaire africain se pose la question de créer, ou pas, une monnaie unique à terme en 2025.

G. Béville : La politique française d'aide au développement des PME est une expérience récente, car auparavant

elle n'était pas axée sur le soutien aux entreprises.

B. Bakaga : Il estime qu'il y a maintenant une tendance positive de partenariats de soutien aux entreprises venant de plusieurs pays, telle que des programmes hollandais et japonais de diversification de la production agricole au Mali.

Les programmes d'accompagnement

- *Les Africains savent produire, mais leurs productions ne sont pas protégées, les subventions européennes les pénalisent. En outre les Etats africains donnent scandaleusement de bonnes terres de production à des étrangers sans conditions, le problème étant politique !*
- *Faut-il favoriser des binômes d'accompagnateurs (un formateur et un praticien), qui mettent en place les outils ?*
- *Les programmes auxquels a participé G. Béville à Madagascar sont-ils structurants dès qu'ils se terminent ?*
- *Pourquoi des bailleurs de fonds tels que l'AFD octroient-ils des prêts à des banques africaines dont certaines sont mal gérées et qui ne jouent pas leurs rôles de prêteurs en direction des entreprises ?*
- *Une question adressée à B. Bakaga : comment est perçu l'accompagnateur d'entreprise, en Afrique ?*

B. Bakaga : C'est aux Africains de développer des projets, sinon les étrangers viendront forcément avec leurs propres projets. En terme de perception de l'accompagnement en Afrique, ce qui manque c'est l'intelligence collective auprès du chef d'entreprise qui a besoin d'une mutualisation de compétences autour de lui.

G. Béville : Il n'y pas encore de grandes dérives d'octroi de terres (ce qui crée de grands remous dans la salle), ce sont les résultats en terme de développement et de compétitivité qu'il faut attendre.

Les programmes d'accompagnement sur lesquels il a travaillé se faisaient dans le cadre d'organismes pérennes, qui recouraient aux services de consultants locaux. ■

Roland Portella

CHINE - AFRIQUE : GAGNANT - GAGNANT ???

Il y a dix huit mois, la rencontre débat de la CADE sur la Coopération sino-africaine s'interrogeait : partenariat équitable ou exploitation ? ⁽¹⁾ La question reste posée après le Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenu à Charm-el-Cheikh les 8 et 9 novembre. Mais ici la Chine a apporté sa réponse par la voix de son Premier ministre Wen Jiabao : « L'Afrique abrite un septième de la population mondiale, son développement est indispensable à celui de l'économie mondiale. Le soutien de la Chine au développement de l'Afrique est réel et solide et les aléas du monde ne changeront rien à notre amitié avec le peuple africain... Elle invite la communauté internationale à mieux réaliser l'urgence de soutenir un développement de l'Afrique de façon plus authentique et efficace ».

Les promesses

Sur trois ans, 2010 – 2012, la Chine compte octroyer 10 milliards de dollars de crédits bonifiés et annuler la dette des Etats les plus endettés, en fait les pays les moins avancés (PMA).

1 milliard sera consacré à inciter les institutions financières chinoises à aider au développement des PME africaines. Pour accroître la productivité de l'agriculture africaine et lutter contre l'insécurité alimentaire, elle enverra chaque année pendant trois ans, 50 équipes scientifiques et formera 2.000 professionnels agricoles. Les centres pilotes de technologie agricole sur le continent passeront de 10 à 20. Les experts chinois apporteront-ils « un transfert vertical de connaissances du haut vers le bas » ou tiendront-ils compte des objectifs des paysans, comme le voudrait Mamadou Cissokho dans « Dieu n'est pas un paysan » ? La Chine facilitera l'accès des produits africains au marché chinois en réduisant les droits de douane, parfois jusqu'à 0 %. Contre le paludisme, elle accordera 72 millions de dollars à 30 hôpi-

taux et 30 centres de traitement. Elle construira 50 écoles et formera 1.500 instituteurs. D'ici à 2012, il y aura 5.500 bourses d'étude. Elle accueillera 100 doctorants africains qui poursuivront leurs recherches en Chine, afin de transmettre ensuite leur savoir dans leurs pays respectifs.

Elle assistera les pays africains dans le développement de leur surveillance météorologique par satellite et dans la recherche de nouvelles sources d'énergie. Elle promet de conduire 100 projets d'énergie propre.

Appréciations réservées

Que faut-il penser de ces effets d'annonce ? Les réactions sont mitigées. L'agence de presse sénégalaise invite l'Afrique à vérifier les intentions que cache l'offensive de charme chinoise.

Par contre le Programme alimentaire mondial a tout de suite réagi favorablement à cette réunion, qui, estime-t-il, souligne le rôle crucial des investissements dans l'agriculture et les infrastructures pour assurer la sécurité alimentaire. Il se réfère aux succès de la Chine dans la lutte contre la malnutrition de sa population, démontrant que la famine peut être battue en une génération.

Globalement sur la présence chinoise grandissante en Afrique, les réserves semblent augmenter. Pour la première fois, un Etat, le Nigeria, a refusé en septembre un contrat de vente de 6 milliards de barils pour 20 milliards d'euros.

Avec 4,8 % de la production mondiale, la Chine ne couvre pas la moitié de sa consommation, qui ira en croissant. Elle importe 39 % du Moyen-Orient et 27 % d'Afrique. Elle a donc besoin du continent pour diversifier ses approvisionnements.

Un avis favorable vient du Centre d'études chinoises en Afrique du Sud. Selon lui tous les pays africains connaîtront une croissance cette an-



Deuxième édition du TouchAfrica Tourism and cultural festival, Pékin, 2009.
© www.afrik.com/article17477.html

née, grâce à la demande chinoise en matières premières, sauf en Afrique du Sud où celle-ci ne compensera pas la concurrence des entreprises chinoises dans le textile et l'industrie manufacturière.

De son côté, l'ONG « South African Institute of International Affairs » (SAIIA) a étudié les investissements chinois. Selon elle, ils ne sont pas transparents, ils violent la réglementation du travail et de l'environnement. En effet, la plupart du temps, les entreprises ayant obtenu un marché font les travaux avec leur propre personnel, c'est un manque à gagner pour l'économie locale. En outre, ces entreprises peuvent accepter des prix d'adjudication très bas par rapport à leur coût de revient, la différence étant prise en charge par l'Etat chinois au titre de la coopération.

En fait, l'Afrique a besoin de la Chine comme marché et comme investisseur, car les Occidentaux ne répondent pas à toutes ses attentes. A condition, alerte l'Union Africaine, de ne pas sortir d'un néocolonialisme pour tomber dans un autre.

L'idéal serait que tous les Chinois raisonnent comme cet industriel, qui a créé à Pékin l'association TouchAfrica et organisé une semaine africaine. « Le continent, dit-il, se bat pour sauvegarder son art et sa culture, il faut le protéger comme un trésor, pour ne pas nous couper de nos racines ». ■

Robert Ginésy

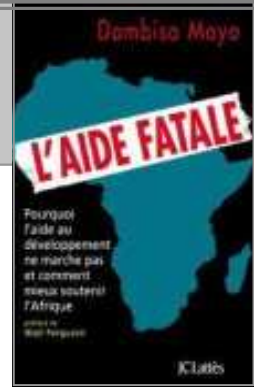
⁽¹⁾ *La Lettre de la CADE*, n°112, juillet 2008.



**Lu pour
vous !**

L'Aide fatale, Dambisa Moyo,

J.C Lattès, 250 p., Paris 2009



Depuis sa sortie dans le monde anglo-saxon début 2009, l'ouvrage d'une économiste zambienne, Dambisa Moyo intitulé « L'aide fatale » ou « Dead Aid » suscite une vive polémique et divise les experts. En effet, cette économiste au parcours impeccable, à commencer par une formation à Harvard et Oxford, une carrière auprès de la Banque mondiale et de Goldman Sachs, secoue la bonne conscience occidentale sur l'impérieuse nécessité d'aider l'Afrique.

Sa thèse est simple : en cinquante ans, les 1.000 milliards de dollars accordées à l'Afrique par les pays riches ont ravagé le continent sur le plan humain, politique et économique, et ceci quelle que soit sa forme : subventions accordées par les grands bailleurs de fonds comme la Banque mondiale ou les aides bilatérales qui sont signées entre gouvernements. A cause de l'aide, l'Afrique s'est cantonnée dans un rôle de récepteur assisté avec des dirigeants habitués à recevoir l'argent facile ; par ailleurs, cette dépendance financière, voire psychologique a aussi encouragé la corruption et miné le secteur public.

Dans la première partie de son livre, les thèses chocs de Dambisa Moyo rejoignent celles défendues par Aminata Traoré, militante altermondialiste malienne de tous les forums sociaux, qui stipule que « l'aide tue la réflexion ». Longtemps considérée comme une rente servant les intérêts particuliers de certains dirigeants africains, cette aide internationale a entretenu la pauvreté du continent, et pire, elle l'a aggravée. Eliminer cette aide fatale dans les dix ans à venir est donc, selon l'auteur, donner les chances d'un développement plus sain à l'Afrique.

Par la controverse qu'il a suscitée, l'ouvrage de Dambisa Moyo a été propulsé parmi les best sellers cités par le *New-York Times* et le magazine *Time* la classe au palmarès des cent personnes les plus influentes de la planète. Pourquoi tant d'intérêt autour de ce livre, alors que les professionnels du développement se sont récriés et les experts de tous bords remis en cause dans leur tâche qui rendrait cette aide « perfectible » ?

Au fond, Dambisa Moyo dénonce avec un rythme endiablé, le bien-fondé des politiques tant défendues par les pays riches : fustiger des choix politiques revient à accabler ceux qui les ont mis en place : les contributions des pays riches nourrissent des intérêts particuliers en Afrique au détriment du plus grand nombre, fait trop longtemps passé sous silence.

La deuxième partie de son livre - le monde sans aide - vulgarise des données qui méritent d'être soulignées aujourd'hui : l'Afrique connaît en effet depuis les an-

nées 2000 une croissance rapide (5 % l'an), la finance s'y développe plus vite qu'ailleurs, la Chine et l'Inde y ont fait bondir l'investissement et les apports des migrants, signe de leur solidarité envers leur pays, dépassent le montant de l'aide au développement. Ces données sont en fait la thérapeutique proposée par l'auteur une fois supprimée la dépendance de l'Afrique à l'aide.

Les réactions des experts en développement et des institutions concernées par le sujet sont mitigées après lecture de cet ouvrage : d'aucuns considèrent la charge de « l'Aide fatale » comme une critique simpliste et dénuée de rigueur qui laisse sous silence cette donnée inévitable, que cinquante ans d'aides au développement ont pourtant démontrée : toute aide a des effets pervers mais en Afrique, les pays qui ont pu « décoller » sont ceux qui ont reçu le plus gros volume d'aides extérieures ; par ailleurs, un bon nombre de pays africains souhaitent des transferts massifs de la part des pays occidentaux dans une conjoncture internationale difficile.

Mais au-delà des divergences, le grand mérite de cet ouvrage qui n'a laissé personne indifférent, tient dans l'honnêteté intellectuelle de son auteur et dans l'ouverture d'un débat sur les effets pernicieux d'une démarche a priori louable. Sa passion pour l'Afrique écrite avec une fureur presque juvénile est aussi porteuse d'espoir. Dambisa Moyo a écrit un hymne à cette Afrique qui s'est déjà levée, qui a passé un cap, car non seulement elle a trouvé sa place dans la dynamique de la mondialisation mais elle apporte aussi le supplément d'humanité dont celle-ci a besoin. Cet ouvrage est une réaction légitime, et les pays donateurs en sont conscients, à cette image erronée d'une Afrique perdue au fond d'un gouffre et qu'il faut aider et sauver à tout prix. Face à ce discours, les Africains réagissent par la plume comme Dambisa Moyo. Même si ses thèses sont simplistes et manquent de rigueur, Dambisa Moyo a néanmoins cette volonté louable de rappeler aux yeux du monde que les Africains sont déjà en marche et qu'ils n'ont pas attendu nécessairement l'aide étrangère avant de réagir, tels les paysans qui s'organisent ou les jeunes et les femmes qui dirigent les entreprises tournées vers le futur. « L'avenir de l'Afrique appartient aux Africains », le Président Obama l'a bien souligné dans son discours d'Accra, et Dambisa Moyo ne dit pas autre chose quand elle écrit que l'Afrique ne peut être « sauvée » que par « un corps de citoyens (Africains) politiquement responsables ». ■

Claudie Lasserre

L'interpellation des évêques d'Afrique

Réunis en Synode sous la présidence du Pape Benoît XVI pour la deuxième fois, après un premier Synode tenu en 1994 à l'initiative de Jean-Paul II sur fond de génocide au Rwanda, les 197 évêques africains ont traité du thème de « L'Eglise en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix » du 4 au 25 Octobre au Vatican.

Né d'une prise de conscience des ravages qu'engendrent en Afrique les conflits dont les causes sont justement qualifiées d'économiques plus qu'ethniques, ainsi que des pillages de matières premières par les grandes puissances, le Synode s'est illustré aussi bien par la lucidité du constat des sociétés africaines minées par une corruption omniprésente et d'une Eglise en proie aux souffrances de ces sociétés, que par la volonté et l'énergie mise à son service d'ancrer les 57 propositions des participants dans les valeurs africaines.

D'un débat très riche fondé sur une analyse sans complaisance des dérives politiques et économiques dont

souffre l'Afrique et des responsabilités occidentales dans les désordres actuels du continent, on retiendra cette appréciation finale de Monseigneur Fulgence Muteba Mugalu, évêque de la République démocratique du Congo « **L'Afrique n'est pas l'enfant malade de l'Eglise. Elle représente avant tout un potentiel humain, économique et spirituel qui ne peut plus être ignoré** ».

Quel plus bel hommage à la qualité des travaux du Synode que la décision du Pape Benoît XVI de confier son Ministère de la Justice et de la Paix à un évêque africain, le Cardinal Peter Kodwo Appiah Turkson, archevêque de Cape Coast au Ghana! ■



Cardinal Peter Kodwo Appiah Turkson.
© www.journalchretien.net

Jean-Loïc Baudet

Co-développement, développement solidaire

Dans le cadre de la semaine de la Solidarité internationale, la FIA/ISM (Femmes Inter Associations, Inter Service Migrants) avec le soutien du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - terre solidaire (CCFD) a organisé, le jeudi 19 novembre 2009, au Centre International de Culture populaire (CICP), une rencontre des acteurs du développement du Nord et du Sud. Il s'agissait de "dégager des pistes concrètes en faveur des projets de Co-développement".

Cette journée de réflexion et d'échanges a permis une confrontation féconde des points de vue d'acteurs du Co-développement soucieux de tirer de leur expérience respective les enseignements pour améliorer les pratiques du développement solidaire. On retiendra :

↳ la légitimité des associations de migrants au Nord, acquise dans leur lutte pour faire reconnaître leurs droits en France, à engager des actions de développement dans un esprit de partenariat, au-delà des transferts financiers répondant à des situations d'ur-

gence ou de survie;
↳ la reconnaissance, par ces associations du

Nord, de la pertinence et du caractère incontournable des groupements du Sud dans la mise en œuvre de projets de développement solidaire;

↳ l'importance mise par les associations du Nord à la formation des jeunes au caractère particulier du Co-développement et notamment à l'approche partenariale ;

↳ la double exigence de la solidarité et du dialogue dans la mise en œuvre des projets de Co-développement dont l'objectif est de contribuer à la capacité des collectivités du Sud à se prendre en charge et à s'inscrire dans une perspective de réel développement.

Rencontre donc très utile où les aspects humains particulièrement démonstratifs, n'ont pas occulté les aspects professionnels sous-jacents. ■

J.L. Baudet



Au-delà des idées reçues sur les migrations africaines

Coopération de La Cade avec l'académie de Haute Normandie

Le 12 novembre dernier, c'est une socio-anthropologue de l'IRD, Sylvie Bredeloup, qui a conduit la première des trois conférences annuelles du cycle « L'Afrique en mouvement », fruit de la coopération entre le CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique) de Rouen, l'Université du Havre et la Cade.

(Suite page 12)



Sylvie Bredeloup © CADE

Le mil, céréale des pauvres : elle a de l'avenir !



Culture du mil, Niger. © IRD - Cédric Mariac

Sur les quelque 6 milliards d'êtres humains qu'abrite la planète Terre, 1 milliard d'entre eux, vivant principalement sur le continent africain, est menacé par la faim. Dressé lors du Sommet Mondial sur la Sécurité Alimentaire qui s'est tenu à Rome, du 16 au 18 novembre dernier, sous l'égide de la FAO, ce constat est d'autant plus préoccupant qu'il révèle une augmentation de 20 % du nombre de ces « affamés » par rapport à l'an 2000. En l'absence de la quasi-totalité des dirigeants des pays du G8, la communauté internationale s'est engagée notamment « à investir davantage dans l'agriculture et à éliminer la faim aussitôt que possible » ! Pour commencer, pourquoi ne pas mettre un frein au véritable « star-system » qui règne dans le secteur des céréales, en particulier en matière de R&D, avec les poids lourds que sont notamment le maïs, le riz et le sorgho, dont le génome a déjà été séquencé, et les seconds rôles, voire les figurants parmi lesquels se trouve le mil ? Base de l'alimentation quotidienne de la cinquantaine de millions d'habitants du Sahel, cette céréale n'intéresse en effet qu'une poignée d'équipes de recherche dans le monde.

« Génétiquement parlant, le mil reste très peu connu », déclare d'emblée Yves Vigouroux, chargé de recherche à l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), au sein de l'Unité Mixte de Recherche (UMR) « Diversité et Adaptation des Plantes Cultivées » qui associe l'IRD, AgroSup Montpellier, l'INRA et l'Université Montpellier 2. Qui plus est, aux dires des spécialistes, la marge de progression de cette céréale est énorme sur le plan agronomique. Ainsi à la station expérimentale de l'International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT), localisé à Sadoré, au sud de Niamey, au Niger, le rendement des variétés cultivées dans les meilleures conditions est de 1,5 tonne à l'hectare, alors qu'il n'est en moyenne que de 0,4 tonne dans ce pays. « Et encore, il ne s'agit que d'amélioration en termes de pratiques agronomiques. C'est dire si le mil recèle un potentiel prometteur », s'enthousiasme ce chercheur. Pour autant, faute de faire partie des quelques modèles de céréales qui intéressent tout particulièrement la recherche mondiale sur les plantes cultivées que dominent l'Amérique du Nord et l'Europe, le mil reste plus que jamais « la céréale des plus pauvres parmi les pauvres ».

Une vraie collaboration entre chercheurs français et africains

Sous le vocable mil sont rangées plusieurs espèces, parmi lesquelles *Pennisetum glaucum* est le mil cultivé traditionnellement en Afrique de l'Ouest, dans la zone sahélienne. Déjà présente, il y a au moins 3.500 ans dans tout le Sahel et les pays tropicaux d'Afrique de l'Ouest, cette céréale constitue aujourd'hui la base de l'alimentation quotidienne des quelque cinquante millions d'êtres humains qui peuplent la zone sahélienne. D'où la nécessité de mieux la connaître, tant sur le plan génétique qu'agronomique. Pour autant, les études me-

nées sur le mil restent limitées dans le monde. Premier producteur mondial de l'espèce africaine de mil, devant le Niger, l'Inde est sans doute l'un des pays les plus actifs en matière de recherche sur cette céréale. En revanche, aux Etats-Unis, seules deux ou trois équipes travaillent sur le mil qui, précisons-le, y est utilisé comme une plante fourragère. Aussi les rares recherches menées outre-Atlantique portent-elles davantage sur l'amélioration de la plante que de la graine. En Europe, le constat est sensiblement identique, avec tout au plus quatre équipes, une en Angleterre, une en Allemagne et deux en France, dont l'Unité Mixte de Recherche au sein de laquelle travaille Yves Vigouroux. Reste enfin l'ICRISAT, organisme international dont le siège est basé en Inde, mais qui dispose de plusieurs centres de recherches et stations d'expérimentation, en particulier au Niger, près de Niamey, et au Mali, dans la ban-



Djibo Moussa, technicien de l'IRD au Niger (équipe UR 141 diversité et génome des plantes cultivées) tient en main des chandelles de mils sauvages et de mils hybrides naturels.
© IRD - Marie-Noëlle Favier.

lieue de Bamako. Les programmes de recherche qui y sont développés couvrent tous les aspects de l'étude du mil jusqu'à l'amélioration génétique.

« Nous sommes plutôt des généticiens », précise Yves Vigouroux. Aussi l'approche de l'équipe de Montpellier est-elle davantage génétique. « Nous essayons de comprendre comment les différentes variétés de mil qu'utilisent les agriculteurs africains s'adaptent aux variations du climat, qui ont été tout particulièrement

importantes depuis les années 1970, avec une période relativement sèche », explique-t-il. Leur objectif final est de trouver le ou les gènes responsables de ces adaptations afin de déboucher sur le développement de nouvelles variétés de mil mieux adaptées à certains milieux. Ces travaux, les chercheurs montpelliérains les mènent dans le cadre de plusieurs programmes, en collaboration avec leurs homologues africains de l'ICRISAT, de l'Université Abdou Moumouni, à Niamey, de l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN) et du Centre régional AGRHYMET qui regroupe neuf Etats (Guinée-Bissau, Gambie, Sénégal, Cap-Vert, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad). Institution spécialisée du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse du Sahel (CILSS), celle-ci a pour objectifs, d'une part de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'augmentation de la production dans les pays membres du CILSS, d'autre part d'aider à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles de la région du Sahel. « Ce travail est une vraie collaboration qui passe par différentes étapes, que nous menons à Montpellier ou au Niger, en fonction du travail à accomplir. Par exemple, si l'étude génétique est réalisée à Montpellier, certains génotypes sont faits au Niger. Et c'est de la confrontation permanente de nos résultats qu'émergent les avancées comme l'identification du gène PHYC au sein du génome du mil ».

Découvertes de gènes d'importance agronomique

Le gène PHYC joue un rôle prépondérant dans la perception de la lumière par la plante. Les chercheurs ont en effet découvert une association significative entre les variations génétiques, d'une espèce à l'autre, de ce gène et celles de la durée de la floraison, ainsi que de certains traits morphologiques comme la longueur des épis et le diamètre de la tige. Or la floraison est étroitement liée aux conditions climatiques. Ainsi une variété à floraison longue est mieux adaptée aux climats plus humides, et inversement. « Par exemple, les espèces cultivées en Afrique tropicale côtière fleurissent en 160 jours, alors que 45 jours peuvent parfois suffire pour la floraison des variétés sahéniennes. Pour identifier ce gène PHYC, les chercheurs français et leurs homologues du Niger ont utilisé une méthode novatrice qui prend en compte l'histoire évolutive des populations de mil. « Pour commencer, nous avons sélectionné 90 lignées et mené 3 essais sur le terrain au Niger, entre 2005 et 2006, afin de les caractériser. Tous leurs paramètres – date de floraison, ramification, hauteur de la plante, taille et diamètre de l'épi – ont été passés au crible », explique Yves Vigouroux. Les chercheurs ont pu alors séquencer 8 gé-



Diversité des mils cultivés au Niger (UR 141, centre IRD de Niamey).
© IRD - Marie-Noëlle Favier.

nes de floraison des lignées étudiées, avant de leur appliquer une analyse statistique qui tienne compte de la structure des populations et des liens de parenté dans les échantillons étudiés. Utilisant ainsi les croisements qui ont eu lieu depuis des milliers d'années, ces chercheurs ont pu alors isoler très finement le gène PHYC, particulièrement important pour l'adaptation du mil au climat. « C'est une nouvelle approche qui permet d'accélérer considérablement l'identification de gènes d'importance agronomique », précise le chercheur montpelliérain.

Depuis, un second gène a été identifié par ces chercheurs, ceux-ci poursuivant par ailleurs leurs travaux sur PHYC. « L'intérêt d'identifier ce gène ? Il est alors possible de faire ce qu'on appelle de l'amélioration par marqueur afin d'obtenir des variétés de mil plus ou moins précoces », indique-t-il. Reste à présent à transférer ces connaissances au sein des instituts nationaux de recherche, au Niger ou au Mali, voire à l'ICRISAT, afin que ces équipes poursuivent ce travail dans le cadre de leurs programmes d'amélioration des plantes cultivées. Plus concrètement, l'agriculteur d'Afrique de l'Ouest devra sans doute attendre encore une bonne dizaine d'années au minimum pour voir cette nouvelle variété de mil arriver sur le marché. Or pendant ce temps, la population d'un pays comme le Niger aura continué de croître, alors qu'elle a déjà quasiment doublé au cours de ces dernières années, d'où la multiplication par 2 des surfaces cultivées pour répondre à la demande en mil. « Le problème est que les rendements n'ont pas augmenté. Pire, ils ont même tendance à diminuer. Or il est impossible d'étendre à l'infini la superficie des terres cultivées. Pour autant, la population du Niger devrait à nouveau quasiment doubler au cours des vingt prochaines années ».

Le mil a une carte à jouer

Face à cette situation, il est donc urgent dans un premier temps de parvenir à augmenter les rendements à l'hectare en cultivant le mil dans les meilleures conditions agronomiques possibles. Cela dit, cette solution, si elle permet, comme nous l'avons vu, d'envisager des marges de progression importantes en termes de rendement, n'est pas applicable à l'ensemble des terres de la zone sahénienne qui, rappelons-le, connaît une baisse tendancielle de sa pluviométrie depuis une quarantaine d'années. D'où l'intérêt alors des travaux menés par les chercheurs de l'IRD et de l'Université Abdou Moumouni, à Niamey qui, en contribuant à créer par sélection génétique de nouvelles variétés de mil plus précoces, permettront de maintenir la culture de cette céréale dans des zones arides. « Je ne vois aucune autre plante capable de la remplacer dans ces environnements difficiles. Qui plus est, dans un contexte de changement climatique, le mil a une carte à jouer. A nous de l'y aider », conclut Yves Vigouroux. ■

Jean-François Desessard,
Journaliste scientifique

Contact : Yves Vigouroux
Courriel : yves.vigouroux@mpl.ird.fr



Agenda de la Cade



Rencontres-débats à l'ENA

de 17 h 45 à 19 h 45

(Suite de la page 9)

Riche d'une grande pratique de terrain, la conférence nous a permis de sortir des stéréotypes politico-médiatiques.

Pour ce faire elle nous a fait voyager tant dans le temps, avec un aperçu des courants migratoires du temps passé, que dans l'espace, africain au premier chef, mais aussi jusques aux extrémités de la terre, tant vers l'Ouest (Etats-Unis) que vers l'Est (Chine).

Un certain nombre de données quantitatives ont été présentées permettant d'avoir une idée des ordres de grandeur de l'importance des flux qui irriguent d'abord et surtout le continent lui-même.

Ensuite les descriptions de différents types de migrants et de leurs motivations ont fortement enrichi et développé les images que nous pouvions en avoir.

La conférence est enregistrée et consultable sur le site du CRDP de Haute-Normandie et sa préparation a donné lieu à l'établissement de fiches pédagogiques comme toutes les conférences précédentes, elles aussi consultables sur le même site à la rubrique « L'Afrique en mouvement ».

Jean Brice Simonin

Lien : <http://crdp.ac-rouen.fr/crdp76/>

Sur la page d'entrée du site, aller à Dossiers dans la colonne de droite et choisir : **L'Afrique en mouvement**

Cycle I : Que peuvent les productions littéraires africaines ?

- 9 décembre 2009 : « Le Sénégal et le Congo : deux pôles littéraires en Afrique », avec Lylian Kesteloot, Daniel Delas et Nicolas Martin-Granel.
Animation : Tanella Boni

Prochaines rencontres :

- 13 février 2010 : Conférence exceptionnelle
- 16 février 2010 : « Le chef d'entreprise dans la société africaine » - (cycle II)
- 17 mars 2010 : « Vers l'autonomisation d'un marché littéraire : Le Nigeria et la RDC » - (cycle I)



Annonces

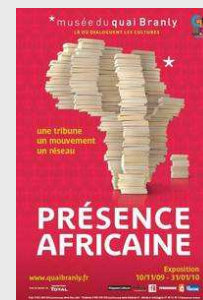
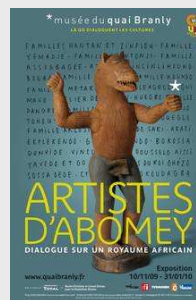
Conférences :

M. Souleymane Bachir Diagne, Professeur à l'université de Columbia, USA., invité par l'Assemblée des Professeurs, sur la proposition du professeur Henry LAURENS, donnera une série de leçons sur les sujets suivants :

- Bergson et la pensée de L.S. Senghor
- L.S. Senghor et la Philosophie du Socialisme africain
- Bergson et la philosophie Iqbaliennne de l'Ijtihad
- Leibniz, Bergson, Iqbal et Le : « Fatum Mahometanium ».

Ces leçons auront lieu au Collège de France (11, place Marcelin Berthelot, Paris 5^{ème} le vendredi 18 décembre 2009 et les lundis 4, 11 et 18 Janvier 2010, à 11 heures, dans l'amphithéâtre Maurice Halbwachs).

Expositions au Musée du Quai Branly :



Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade, Xavier de Franssu, Secrétaire générale : Claudie Lasserre, Trésorier : Philippe Mathieu

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Robert Ginésy, Michel Levallois, Philippe Mathieu,

Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Mise en page et maquette : Sara Valdés Desessard

Crédits photos RD : J. B. Simonin

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.

Tél.: 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : cade@afrique-demain.org

Site : www.afrique-demain.org

Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290-581X

Abonnement à La Lettre de la CADE :

NomPrénom.....

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Association en 2010, comprenant l'abonnement : 55 € Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.